

mieux qu' en mai 68

En Mai 68 l'insurrection étudiante et la grève générale de 10 millions de travailleurs firent entrevoir le renversement du régime bourgeois.

Ce qui manqua pour aller jusqu'au bout ce fut en définitive l'organisation par les travailleurs de leur propre pouvoir à partir des usines occupées. Certes des expériences eurent lieu ; des comités de grève furent élus et s'arrogèrent, quelques fois des prérogatives qui étaient autant d'empiètements sur le pouvoir bourgeois. Ainsi à Nantes, à Brest, à Saclay, etc...

Mais les réalisations de ce type restèrent trop peu nombreuses pour que se tisse sur tout le territoire le dense réseau de comités ouvriers dont l'existence aurait noué la situation pré-révolutionnaire en crise révolutionnaire achevée et rendu impossible la récupération électorale que la bourgeoisie mena à bien avec la complicité active des directions réformistes.

Depuis lors, malgré la désillusion qui suivit juin, l'offensive ouvrière s'est poursuivie, alimentée par la crise de la classe dominante. Chaque année, depuis mai, a apporté son lot de luttes ouvrières combatives. A travers ces luttes, menées le plus souvent en marge ou à l'encontre des directions ouvrières traditionnelles, les idées de mai font leur chemin en profondeur ; des expériences sont faites qui, partant des acquis de 68, les dépassent de par la richesse de l'initiative ouvrière qui s'y déploie. Les travailleurs, de grève en grève, de Batignolles à Pennaroya, de Pennaroya au Joint Français... fourbissent leurs armes pour un prochain essor de l'offensive ouvrière que la décadence bourgeoise rend inévitable.

L'issue des luttes à venir dépend pour beaucoup de la réponse que l'avant-garde ouvrière saura donner à la question : *comment s'organiser pour vaincre ?*

A cette question décisive, les acquis du marxisme révolutionnaire et les expériences de luttes depuis mai fournissent des éléments de réponse qui convergent sur un point essentiel ; *l'auto-organisation des luttes*, c'est-à-dire leur prise en charge directe par les travailleurs concernés, est un impératif absolu ; elle est indispensable au jaillissement de l'initiative